



## Appel à Projets IS<sup>2</sup>-IT Petits et Moyens Equipements Programme 2015

Dispositif phare de la politique régionale de recherche mis en place en 2005 par la Région Île-de-France, les domaines d'intérêt majeur (DIM) visent à fédérer des réseaux de laboratoires situés en Île-de-France, agissant sur des domaines labellisés ciblés.

Pour la période 2012-2015, 16 DIM ont été labellisés :

- Agrosciences, écologie des territoires, alimentation
- Analytics : Les défis analytiques, du concept au système
- Astrophysique et conditions d'apparition de la vie
- Biothérapie : Médecine régénérative, cellules souches et transplantation
- Cancérologie
- Cardiovasculaire, obésité, rein, diabète
- Cerveau et pensée (neurosciences, neurologie, psychiatrie, cognition)
- Des atomes froids aux nanosciences
- Genre, inégalités, discriminations
- Groupe d'études sur le travail et la souffrance au travail
- Innovation, sciences, techniques, société
- Les pathologies infectieuses humaines : mécanismes, risques et impact sociétal
- Oxydes multifonctionnels
- Problématiques transversales aux systèmes complexes
- Réseau de recherche doctoral de mathématiques de l'Île-de-France
- Réseau francilien de recherche sur le développement soutenable

Vous trouverez de plus amples informations sur les DIM sur le site internet de la Région Île-de-France <http://www.iledefrance.fr/recherche-innovation/>

La majorité des appels à projets émis par les DIM sont lancés conjointement le **15 décembre 2014**. Cette coordination a pour objectif de permettre aux porteurs de projets d'identifier le DIM le plus à même de supporter leur projet. En contre partie, **un même projet ne peut être déposé qu'à un seul DIM**.

Pour les projets à l'interface entre plusieurs DIM, nous vous invitons à prendre connaissance de leurs axes thématiques respectifs afin d'identifier l'appel à projets qui semble le plus en adéquation avec votre projet. **Après dépôt à un DIM, le dossier ne pourra pas être transmis sur un autre DIM**.

Le DIM IS<sup>2</sup>-IT lance un appel à projets pour le financement de petits et moyens équipements. Sont éligibles les équipements ou ensemble d'équipements dont le montant total est compris entre 35 000 et 200 000 euros hors taxes. Le taux d'intervention régional est plafonné à 66% par projet. Le commencement de l'acquisition des équipements, et donc l'engagement des dépenses afférentes, doivent débiter avant le 31 décembre 2016. Les dépenses liées à l'exploitation des équipements scientifiques (fournitures de bureau, imprimantes et cartouches, consommables et petit matériel de laboratoire, fluides, produits chimiques et matières premières, frais de personnel...) ne sont pas éligibles au soutien régional au titre de l'équipement.

### **Critères complémentaires d'éligibilité et de sélection des projets.**

L'appel à projets de petits et moyens équipements 2014 a pour objectif de renforcer la capacité d'innovation de la communauté scientifique du DIM sur tous les axes thématiques :

1. Capter, observer et modéliser les dynamiques individuelles et collectives (en ligne et hors ligne)
2. Espaces publics numériques et régulation des/par les algorithmes
3. Analyse textuelle de grands corpus de données (approches automatique et semi-automatique)
4. Visualisation de données hétérogènes
5. Influences et impacts des innovations scientifiques

En articulation avec la 21ème Conférence internationale pour le Climat (COP 21) qui se tiendra en novembre 2015 à Paris, la Région Ile-de-France a ciblé l'air comme thématique régionale annuelle pour 2015. A ce titre, la Région financera de manière privilégiée des projets de recherche et de diffusion de la culture scientifique qui s'inscrivent dans cette thématique par le biais de plusieurs de ses dispositifs : le financement allocations doctorales, le soutien à des actions de diffusion de la culture scientifique, la participation à l'acquisition d'équipements scientifiques, le soutien à des projets de Partenariats Institutions-Citoyens pour la Recherche et l'Innovation (PICRI) et le financement de colloques scientifiques.

Aussi, une attention particulière sera apportée aux projets s'inscrivant dans cette thématique.

Les équipements concernés peuvent notamment renvoyer aux éléments suivants :

- infrastructures de monitoring du web (captation de données) (1, 2, 5)
- gros serveurs/fermes de calcul (1, 3, 5, 6)
- équipements plus originaux pour la visualisation de données (grands écrans tactiles par exemple, 4) ou la captation de dynamiques individuelle in vivo (téléphones portables, capteurs RFID, 1)

**L'investissement doit présenter un caractère collaboratif**, et donc permettre à différentes équipes de développer ensemble des projets innovants avec cet équipement.

La sélection des projets sera organisée par le DIM IS<sup>2</sup>-IT et réalisée par un jury d'experts sur la base de son aspect novateur pour la région Ile de France, de son caractère collaboratif (intérêt pour l'ensemble de la communauté, critères d'accessibilité), des perspectives offertes en cohérence avec les axes thématiques de l'appel à projet et de sa contribution aux enjeux sociétaux majeurs portés par le DIM.

A l'issue des évaluations, le DIM IS<sup>2</sup>-IT soumettra à la Région Île-de-France une liste de projets proposés au financement. Le résultat de l'appel d'offre n'est définitif qu'après le vote du budget des DIM par le Conseil Régional.

Le dossier de candidature est disponible en téléchargement sur les sites internet du DIM IS2-IT (<http://dim-is2it.com/>) et de l'IFRIS (<http://ifris.org/>).

Il devra être rempli et soumis électroniquement avant le **15 février 2015 à minuit**.

**Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter :**

Pour les aspects administratifs : [rust@ifris.org](mailto:rust@ifris.org)

Pour les aspects scientifiques : [joly@inra-ifris.org](mailto:joly@inra-ifris.org)